



Je m'inscris sur le **site internet** de ma commune à l'adresse suivante : www.frotey-les-vesoul.fr en renseignant mon adresse mail dans la **rubrique « recevoir les actus »**. Ainsi je recevrai toutes les actualités directement sur ma messagerie électronique.



App Store

Google Play

Je télécharge gratuitement l'**application PanneauPocket** (disponible sur Play Store, Google Play ou AppStore), puis je sélectionne « **Frotey-lès-Vesoul** ». Les informations, messages ou alertes de la commune me seront **notifiés directement sur mon mobile** (ou ma tablette) sous la forme d'un panneau lumineux.

Page **Facebook** de la Mairie :
en tapant :
Mairie de Frotey-lès-Vesoul
N'hésitez pas à liker, contribuer, partager!
Vous pourrez y retrouver les actualités, informations et manifestations

Agenda Hiver - Printemps 2026

Samedi 24 janvier Cérémonie des vœux à la population et accueil des nouveaux habitants à partir de 11h00 – salle du Point Habitat Jeunes 19 rue Marcel Rozard

État civil

Naissance :

Elyanor SCHLIEGER, née le 30 octobre 2025

Décès :

Jacqueline CHEVILLARD née BONNET, décédée le 16 décembre 2025

Secrétariat de Mairie

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
et le vendredi, de 8h30 à 16h (sans interruption) – **Fermé au public les mardis après-midi**

03 84 75 07 45



frotey-les-vesoul@vesoul.fr



www.frotey-les-vesoul.fr



Lettre aux habitants

Édito du Maire



Chères Frotéennes et Chers Frotéens,

En ce début d'année, je veux vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à vos proches une très belle et heureuse année 2026.

Que cette nouvelle année vous apporte ce bien si précieux qu'est la santé, mais aussi l'énergie et enfin la réussite dans tous vos projets personnels et professionnels.

Pour notre commune, l'année 2025 s'est achevée avec de nombreuses animations : le concert du Chœur Micrologus a tenu toutes ses promesses et rempli de monde notre église. Il a permis de récolter plus de 1 200€ à destination de l'association du Téléthon. Puis, le marché de Noël avec une quinzaine de commerçants participants et la présence appréciée du Père Noël.

Ce mois de décembre fut aussi l'occasion de la tenue du traditionnel repas à l'attention de nos aînés mais également, la distribution des colis de fin d'année à domicile qui a permis de visiter nos habitants les plus anciens et de prendre de leurs nouvelles.

A venir en ce début d'année, notre rendez-vous habituel de la cérémonie des vœux aux habitants. Elle aura lieu le samedi 24 janvier à 11h à la Salle du PHAJ à Frotey.

Aussi, je vous invite à y venir partager un moment afin de faire connaissance, de rencontrer les nouveaux habitants de notre commune et bien sûr de vous donner un aperçu de l'actualité à Frotey-lès-Vesoul.

En attendant de vous retrouver, recevez mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Restant à votre écoute.

Bien attentivement.

Le Maire,

Christophe TARY

Cela s'est passé à Frotey...



Cérémonie de l'Armistice 1914-1918
11 novembre



Concert Micrologus – 6 décembre (Téléthon)



Distribution des paniers garnis aux aînés de la commune – 13 décembre (115 paniers garnis ont été distribués par les membres du Conseil Municipal)



Repas de fin d'année – 7 décembre
Au restaurant le Saint Jacques Eurotel



Marché de Noël – 13 décembre



Passage du Père Noël à l'école maternelle – 19 décembre



Nouvel emplacement de la boîte aux lettres de la poste à côté de l'abri bus route de Luxeuil

Fusion de 3 Clubs de Football – Football Club Vaivre-Frotey-Montigny (FCVFM)

Le FCVFM est issu de la fusion des clubs de l'US Frotey et du FC du Lac, elle a été validée en juillet 2025 par la Fédération Française de Football (FFF). Il est de plus en plus difficile pour un club de pouvoir exister en autonomie. La nécessité de rapprocher les clubs entre eux est devenue monnaie courante au sein du district de la Haute-Saône soit en fusionnant, soit en créant des ententes entre les clubs. C'est pourquoi depuis 2 ans le FC du Lac et L'US Frotey ont commencé à travailler sur ce projet. L'objectif est à moyen terme de faire évoluer le nouveau club en termes d'effectifs sportifs et d'utiliser les installations sportives des 2 clubs qui permettront d'accueillir de nouveaux licenciés. Également de libérer un peu les installations de Frotey-lès-Vesoul, et mettre en valeur l'Agglomération de Vesoul avec ce nouveau club. À ce jour, le FCVFM compte 200 licenciés (joueurs et dirigeants). Les équipes sont engagées au sein du district de la Haute-Saône dans toutes les catégories des U6 à séniors féminines et masculines. Au sein du Football Club Vaivre Frotey Montigny il existe une section « sport adapté », une section « foot loisir » au total, le club en tout 13 équipes.

Les entraînements ont lieu provisoirement sur les installations de Frotey-lès-Vesoul, les matchs pour toutes les catégories se font sur les terrains de Frotey-lès-Vesoul et de Montigny-lès-Vesoul, dans l'attente de la validation de celui de Vaire-et-Montoille. Les entraînements pour les équipes à 11 joueurs se font le soir à partir de la catégorie U15 et les entraînements pour les équipes de 8 joueurs (football animation) se font le mercredi après-midi.

Les membres du bureau du FCVFM sont les suivants :

Président : M. Xavier MOUGIN

Vice-Président : M. Corentin MOUCHOT

Tresorière : Mme Maela QUENTEL

Tresorière Adjointe : Mme Morgane VILLATTE

Secrétaire Général : M. Charles ROSSE

Secrétaire Adjoint : M. Anthony NACHIN



Pour tous renseignements contacter M. Xavier MOUGIN au 06 72 25 25 84 ou par mail fcvfm@gmail.com



Bon à savoir

Opération stérilisation des chats errants

Depuis l'automne 2025 nous avons mis en place une campagne de stérilisation des chats errants sur la commune. Cette opération se déroule périodiquement dans différents secteurs préalablement identifiés en plaçant une cage avec de la nourriture pour chats à la tombée de la nuit et le service technique va constater le matin si un chat a été capturé. Si tel est le cas, il est déposé à la clinique vétérinaire pour qu'il soit procédé à la stérilisation de l'animal. Après une période de 8 jours où le chat reste à l'abri en observation dans un local de la mairie, il est relâché à l'endroit où il a été capturé. L'objectif conformément au Règlement Sanitaire Départemental est de maîtriser les populations de chats errants. Si vous identifiez des secteurs avec la présence de chats errants, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

Recycler votre sapin de Noël - Mode d'emploi

SOIT Je le dépose sur l'espace dédié (près de la mairie) jusqu'au 18 janvier 2026 : Il sera broyé pour en faire ensuite du paillage

SOIT Je le dépose à la déchetterie la plus proche



sans décoration – non emballé

